

DÉPARTEMENT
FRANCAISE
TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

RÉPUBLIQUE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE ONZE DECEMBRE (11/12/2025)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 05 décembre 2025, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 25

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUNGAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert POMAREDE, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. DESSART Philémon, M. Jean-Claude LORENZO, Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Nabila CACOUCH, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 7

M. Guy LOURMEDE (Représenté par Madame Stéphanie GAYET), **Adjoint**

M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), Mme Laure POUTEAU (Représentée par Madame Claudine MATALA), Mme Jessie COTINET (Représentée par Madame Danielle SCHATTEL), Mme Laureen LASSEUR (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUNGAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Monsieur Luc PORTES), M. Robert DUPARC (Représenté par Madame Marie CAVALIE) **Conseillers Municipaux**.

ÉTAIT EXCUSE : 1

M. Ignace VELA, **Conseiller Municipal**.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

15 – 11 décembre 2025

**15. Autorisation de signer l'accord cadre à bons de commande :
fourniture de carburant en station-service par cartes accréditives
pour les véhicules du parc municipal et du Centre d'Action
Sociale de Moissac**

Rapporteur : Monsieur Jean-Christophe THIERS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-21-1,

Vu la définition de l'étendue du besoin à saisir concernant la fourniture de carburant en station service par cartes accréditions pour les véhicules du parc et du CCAS de la ville et le montant prévisionnel de l'accord cadre présentés par Monsieur le Maire,

Considérant que la durée de la prestation sera de quatre ans, à compter de la notification.

Considérant que le montant annuel est estimé à de 145 000 € HT, soit un total estimatif de 580 000 € HT pour quatre ans,

Considérant la nécessité de lancer une consultation pour la prestation reprise ci-dessus,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

APPROUVE la fourniture de carburant en station service par cartes accréditions pour les véhicules du parc du CCAS (Centre d'Action Sociale) de la Ville,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'accord cadre et toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre avec le titulaire qui sera retenu après consultation par appel d'offres ouvert compte tenu de la définition du besoin à saisir et du montant prévisionnel présenté.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des reconductions de l'accord cadre à venir, ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution.

Pour copie conforme
Moissac, le 12 décembre 2025

Le Maire,
Roman LOPEZ

Le secrétaire de séance,
Any DELCHER